



Cahier d'acteur

Concertation préalable sur le projet d'aménagement de l'axe Granville – Avranches
(23 juin – 22 septembre 2025)

Présentation de l'association Respire en Val de Sée

Respire en Val de Sée est une association citoyenne engagée dans la défense de l'environnement, du cadre de vie et de la santé des habitants. Nous menons une vigilance active face aux projets industriels et routiers qui menacent l'équilibre écologique, la biodiversité et la justice sociale.

Notre force : parler au nom des riverains, des habitants et des générations futures, avec un seul objectif – préserver un territoire vivable et respirable.

Un contexte qui impose de rompre avec le passé

Le dérèglement climatique et l'effondrement de la biodiversité ne sont plus des prévisions, mais des réalités que nous vivons au quotidien : canicules, sécheresses et inondations plus fréquentes, pollution de l'air qui pèse sur la santé, disparition accélérée des zones humides et du bocage. Dans ce contexte, relancer des projets de 2x2 voies hérités d'une autre époque est un **non-sens écologique et économique**.

Chaque hectare de terre sacrifié est une perte irréversible pour l'eau, l'agriculture et le climat.

Les failles du projet départemental

Le Département a renoncé à la 2x2 voies intégrale, ce qui est une avancée. Mais le projet actuel reste trop limité et trop centré sur la logique routière.

Trois angles morts majeurs persistent :

1. Absence de vision multimodale (train, vélo, transports collectifs).
2. Aucune anticipation des risques climatiques (zones inondables, ruissellement).
3. Un angle mort sanitaire (pollution de l'air et bruit ignorés).

Nos propositions

1. Développer une mobilité durable et partagée (train, tram-train, vélo, covoiturage).
2. Préserver l'environnement et l'agriculture (zones humides, fermes bio, bocage).
3. Réduire les nuisances et améliorer la sécurité (points accidentogènes, bruit, air).
4. Assurer la justice sociale (réduire la dépendance des ménages modestes au tout-voiture).

Analyse des variantes au secteur du Croissant

- Variante C : envisageable si elle respecte strictement les zones humides et les habitants.
- Variante B : à retravailler, avec une exigence de sobriété foncière et financière.
- Variante A : inacceptable (zone humide détruite, arbre patrimonial et fermes bio menacés).

Une concertation à respecter, pas un référendum déguisé

Nous dénonçons avec force une dérive : certains cherchent à transformer cette concertation publique en un faux référendum en faveur d'une 2x2 voies.

C'est un dévoiement grossier, une instrumentalisation politique qui nie la complexité du sujet et méprise les habitants.

La concertation n'est pas un concours de slogans. C'est un travail collectif, fondé sur des arguments solides, des alternatives réalistes et une responsabilité envers l'avenir.

Conclusion

Respire en Val de Sée dit clairement :

- Non à un retour masqué de la 2x2 voies.
- Oui à une route plus sûre, mais dans une stratégie globale de mobilité durable.
- Oui à des solutions sobres, réalistes et protectrices du vivant.

Nous appelons les élus et les décideurs à faire preuve de courage politique. La facilité serait de céder aux pressions et aux vieilles recettes. La responsabilité, c'est d'engager notre territoire sur la voie de la sobriété, de la justice sociale et de la protection du vivant.

Respire en Val de Sée continuera à être la voix de la vigilance citoyenne, sans compromission. Parce qu'il y a des choix qui engagent bien plus que quelques kilomètres de route : ils engagent notre avenir commun.

Respire en Val de Sée

Septembre 2025